

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 745

Artikel: Revaclier : oui mais... non... mais oui
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Solidarité à la suisse

Premier volet en 1983: renforcement de l'économie. A la clef, on s'en souvient, pour 1 milliard de commandes et de travaux nouveaux, attribués en majorité dans des régions déjà bien servies! On attendait dès lors, surtout dans les régions périphériques, avec une curiosité et un intérêt bien légitimes, les débats parlementaires sur un deuxième programme de relance, plus particulièrement centré sur l'aide aux régions «en difficulté».

Le paquet proposé? En bref, des fonds supplémentaires destinés, tout d'abord aux «régions dont l'économie est menacée», selon la terminologie officielle (50 millions pour des engagements de cautionnement et 20 millions pour le service des intérêts dus) et ensuite aux régions dites de montagne (300 millions supplémentaires pour les dix prochaines années).

Le dénouement de ce second acte est connu. Ce fut «oui», grâce à une coalition socialistes-démocrates

chrétiens, grâce aussi au brio de Kurt Furgler, remonté par on ne sait quelle potion magique au lendemain même de son check-up qui avait fait jaser le tout-Berne.

Ce «oui» acquis, il faut tout de même revenir sur certaines interventions révélatrices sous la Coupole, reflets de conceptions étranges, pour ne pas dire davantage, de la solidarité confédérale.

Ouverture des feux et discussion d'entrée en matière. Là, palme de la générosité au radical genevois Revaclier. Sans aucune contestation possible. Les gens de Sainte-Croix, du Locle, de Saint-Imier et de Delémont savent désormais, après ce petit laïus, que les radicaux genevois sont à leurs côtés. Reste que leurs dettes publiques de plus en plus difficiles à amortir, leurs populations en constante diminution, le départ de leurs jeunes, la fermeture de nombre de leurs entreprises, reste que tout cela ne devrait pourtant pas leur faire oublier qu'ils ne sont pas seuls à avoir des difficultés: sous le prétexte de voler au secours des plus faibles, ne pas oublier les plus forts... Version solidaire de: après Genève, le déluge (ci-dessous quelques passa-

ges de la démonstration radicale qui méritent de rester dans les annales).

Dans un autre ordre d'idées, la surprise vint de doctes considérations géographiques, qui avaient pour elles le déterminisme du XIX^e siècle, rejoignant l'optique économique libérale pure et dure. Voici donc le libéral genevois et secrétaire de la Société pour le développement de l'économie suisse, Coutau, qui déclare sans sourciller que si le Jura a des difficultés, c'est, entre autres, en raison de ses conditions géographiques, topographiques. Jusqu'à plus ample informé, au temps de la prospérité horlogère et jusqu'au début des années septante, les plissements jurassiens étaient ce qu'ils sont aujourd'hui... Que la civilisation du Jet ait quelque chose à voir avec l'essor de Hong Kong, c'est fort probable; mais les hauts neuchâtelois en pâtissent-ils davantage parce que l'obstacle de la Vue-des-Alpes s'en est trouvé accentué, ou parce que la stratégie commerciale des sociétés transnationales en a été facilitée? That is the question! Et on vous passe d'autres curiosités sociologico-politiques, telle la démonstration du radical schaff-

REVACLIER

Oui mais... non... mais oui

L'intervention du Genevois Revaclier, un chef-d'œuvre de radicalisme séculaire. On vous la détaillera, autant que les minces colonnes de DP peuvent en supporter! L'orateur démarre sur une profession de foi, aussi large que généreuse, avec la note de rigueur sur l'«Etat central» (toujours appréciée dans la bouche d'un radical). Citons:

Ce débat nous démontre à l'évidence que le projet de renforcement de l'économie est bien accueilli, tant il est vrai que la solidité du fédéralisme helvétique dépend d'un bon équilibre économique et d'une solidarité certaine entre les régions. Le

développement régional devrait cependant demeurer prioritairement l'affaire des communes, des cantons, des entreprises, ensuite seulement celle de la Confédération. A la longue, trop de pouvoir à l'Etat central dans ce domaine pourrait s'avérer néfaste, soit parce que constituant un oreiller de paresse, soit par la substitution de planificateurs zélés aux hommes de terrain (...).

A peine le préambule avalé, voici le dérapage:

Puis il s'agit aussi de mettre en garde le Parlement et le gouvernement contre la tentation de vouloir renforcer le potentiel des régions déficientes au détriment d'autres en pleine santé, sous le prétexte de combattre les inégalités régionales (...). Si pendant la crise, des régions ont perdu un nombre considérable de places

de travail — et l'on peut le regretter (sic) — d'autres au contraire ont accru leur offre. A Genève, par exemple, le nombre de postes de travail à plein temps a augmenté de 16 000 entre 1975 et 1982. Une large part de ceux-ci du reste ont été repourvus par des Confédérés. De plus les statistiques nous démontrent que les cantons économiquement forts, diversifiés, exercent en définitive un effet stabilisateur sur le volume global du chômage. De plus l'influence bénéfique des régions, dites favorisées, dépasse largement leur propre frontière.

Le virage à 180 degrés négocié, par ici la bonne soupe:

C'est dans cette optique du refus de se laisser affaiblir que doit être comprise la vigoureuse réaction des cantons de Vaud et de Genève aux propositions de nou-

velles réglementation de la main-d'œuvre étrangère, notamment en ce qui concerne le contingentement des permis B.

Etait-il vraiment question d'une solidarité entre cantons au début de l'intervention? Il va falloir retomber sur ses pattes! Et voilà le travail:

Certes, les grands centres connaissent des problèmes inhérents à leur développement, on l'a dit, on l'a répété: protection de l'environnement, crise du logement, par exemple. Mais il n'y a pas là raison ou prétexte — sous le couvert des lois économiques (sic) — à une intervention, aussi feutrée soit-elle, de la Confédération. C'est donc dans cet esprit de subsidiarité temporaire de l'intervention de la Confédération qu'il convient d'entrer en matière sur le projet présenté. Cqfd. Au suivant.